



Résolution du 1^{er} septembre 2023

Les représentants des 24 sociétés cantonales de médecine de Suisse et de leurs trois associations faitières - Verband Deutschschweizer Ärztgesellschaften (VEDAG), Société médicale de la Suisse romande (SMSR) et Ordine dei Medici Cantone Ticino (OMCT) - présents ce jour, sont conscients de leur responsabilité commune face aux défis auxquels notre système de santé est confronté. Les signataires déclarent ce qui suit dans l'intérêt de la médecine et des patients:

- Ils veulent s'apporter conseils et soutien mutuels et mettre en commun leurs compétences et coopérer entre eux et au sein de la FMH
- Faire valoir ensemble et avec détermination l'expertise et les propositions du corps médical auprès des instances cantonales et fédérales en lien étroit avec la FMH
- Exiger que les décisions politique, de gestion ou d'administration soient fondées sur des données transparentes et de qualité et que l'effet de ces décisions soit systématiquement évalué
- Lutter énergiquement contre le gaspillage des ressources et le développement de la bureaucratie au profit d'une plus grande responsabilité des patients et des professionnels
- S'opposer à toute mesure de nature à compromettre la relève médicale menaçant l'accès des patients aux prestations et à leur qualité.

Glion, le 1.9.2023

Signataires: